

Coffrage de bois et coffrage de pierre du V^e s. : la tombe présumée de saint Lupicin (Jura)

Sébastien BULLY*, Morana ČAUŠEVIĆ-BULLY**,

Aurélia BULLY**

Mots-clés : Antiquité tardive, tombe sainte, coffrage de bois.

Résumé : Un sondage opéré en 2007 dans l'église romane de Saint-Lupicin a révélé une maçonnerie interprétée comme la tombe primitive du fondateur du monastère de Lauconne au V^e s. Le monument funéraire se présente comme un coffrage de pierre enchâssant un second, de bois. L'hypothèse d'une troisième enveloppe, de plomb, et le maintien du souvenir de l'emplacement lors de la reconstruction de l'église au XI^e s., confortent l'idée d'une tombe magnifiée et privilégiée.

Key-words : Late antiquity, sacred tomb, wooden coffin.

Abstract : The probe excavation realized in 2007 inside the Romanesque church of Saint-Lupicin has revealed the remains of the built construction, interpreted as the primitive tomb of the founder of the Lauconne monastery from the 5th century. The funerary monument has several « envelopes » : the first one is a stone coffin, embodying the second, wooden one. The hypothesis of a third, lead one, is equally pronounced. The maintenance of the memory of its emplacement during the construction of the 11th century church confirms the idea of a monumentalized and a privileged tomb.

Lauconne (village actuel de Saint-Lupicin) est le second monastère construit par les Pères du Jura, Romain et Lupicin, une quinzaine d'années après l'abbaye de Condat (Saint-Claude), fondée dans les années 430. La *Vie des Pères du Jura*, récit du début du VI^e s. (Martine 1968, p. 361), nous apprend que c'est dans son monastère de Lauconne que l'abbé Lupicin fut enseveli, à une date qui n'est pas précisée, mais que l'on situe habituellement vers 480.

Des recherches archéologiques menées en 2007 à la croisée du transept de l'église romane de Saint-Lupicin, et destinées à en évaluer le potentiel archéologique (Bully, Čaušević-Bully 2008, p. 47-49), ont permis d'étudier un monument funéraire inattendu, que l'on identifie comme la tombe primitive du fondateur, dont les restes osseux furent ensuite, à une date inconnue, translattés dans une fosse reliquaire découverte à proximité au

XVII^e s.¹. Il n'est pas le lieu d'exposer ici les différents arguments plaçant en faveur de l'interprétation d'une tombe sainte du V^e s., ni de souligner l'intérêt scientifique que revêt cette découverte ; il s'agit avant tout de détailler les composants d'une architecture tumulaire où le bois est présent. Mais rappelons seulement que la stratigraphie démontre clairement que l'on a cherché à maintenir la mémoire de l'emplacement du caveau au moment de la construction de l'église au XI^e s., en rehaussant le couvercle d'origine et en installant une barrière. Par ailleurs, une sépulture monoxyle a été déposée au contact de la chambre funéraire sur son flanc sud (Bully, Čaušević-Bully 2008, p. 47-49).

Le sondage archéologique, d'une emprise d'environ 3,30 m par 2,50 m, a été ouvert au contact de la pile sud de la croisée du transept (fig. 1). En dépit de perturbations liées à l'installation de

* CNRS, UMR ARTeHIS Dijon-Auxerre.

** APAHJ-Saint-Claude.

¹ Quelques restes humains ont été découverts dans le caveau ici décrit, mais ils semblent devoir être mis en relation avec des perturbations de la fin du Moyen Âge.

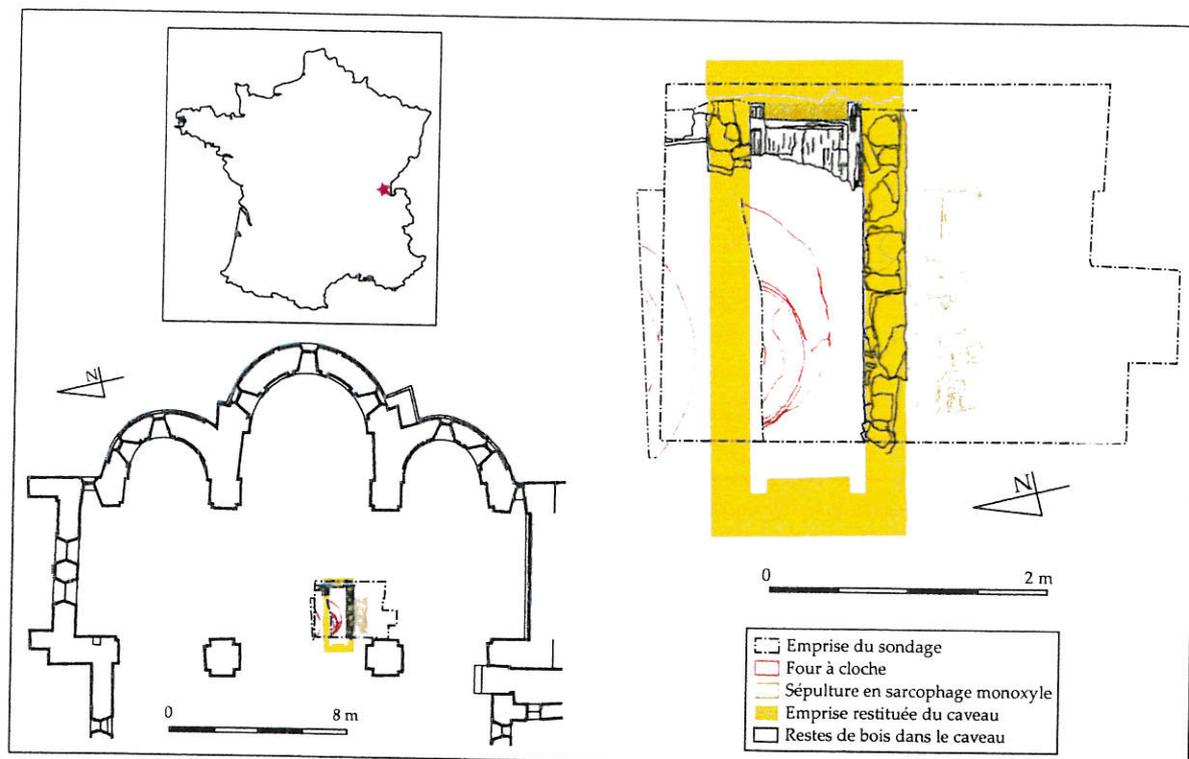


Fig. 1 - Église Notre-Dame, état du XI^e s. ; plan restitué et localisation de la tombe présumée de saint Lupicin (dessin APAHJ/UMR ARTeHIS)



Fig. 2 - Traces de couchis sur le parement intérieur du muret sud (cliché R. Le Pennec).

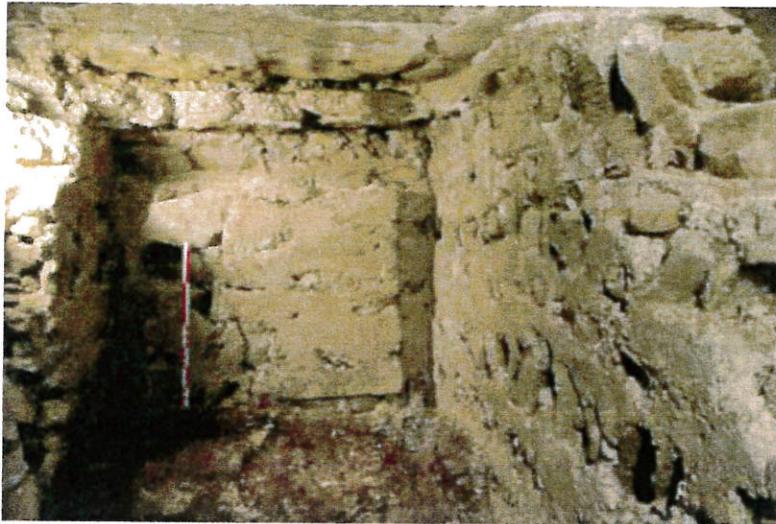


Fig. 3 - Négatifs et vestiges du coffrage en bois sur le panneau est de la tombe (cliché R. Le Pennec).

fosses de saintiers dans la seconde moitié du XV^e s., la fouille a permis de reconnaître le sommet du tombeau à moins d'une quarantaine de centimètres sous le dallage. Le monument funéraire est orienté, mais légèrement décalé par rapport à l'axe de l'église du XI^e s. Les limites du sondage n'ont pas autorisé la fouille de la totalité de la structure : on ne connaît ni le parement extérieur du petit côté oriental, ni l'extrémité occidentale. Par conséquent, la longueur exacte du monument et d'éventuels aménagements à l'ouest nous échappent : accès au tombeau, *fenestella*, etc... Il s'agit cependant d'une structure relativement importante puisque la longueur reconnue est déjà de 2,53 m pour une largeur de 1,42 m et une hauteur comprise entre 0,95 m (dans une première phase) et environ 1,10 m (dans une seconde phase liée à un rehaussement du couvercle). Le plus ancien moule à cloche a partiellement réutilisé le monument funéraire comme une fosse maçonnée, entraînant la démolition du muret nord dont on ne conserve que l'arrachement oriental ; en revanche, le muret sud servant de limite de fosse a été entièrement préservé. Il s'agit d'une maçonnerie soignée d'une trentaine de centimètres d'épaisseur, parementée intérieurement et extérieurement et construite autour d'un coffrage de bois, comme le révèlent des traces de couchis sur son parement intérieur (fig. 2). Certaines assises sont disposées en *opus spicatum*. Cette massive cuve maçonnée repose sur la dalle rocheuse ou sur une fine couche de terre végétale couvrant le rocher ; la stratigraphie ne permet pas de savoir si la construction hors-sol a été maintenue comme telle dans le contexte de sa présentation et, par conséquent, quel était le niveau

de circulation connexe au caveau. La présence de petits fragments d'enduits peints (rouge, blanc et jaune) dans un comblement postérieur indique l'existence d'une surface décorée, dont on ne peut pas déterminer avec assurance l'emplacement sur la tombe. Le couvercle primitif était constitué d'une couche de mortier compact de 2,5 à 6 cm d'épaisseur d'une facture remarquable par l'aspect « ciré » jaune-orangé de sa surface.

Les traces de couchis du muret sud, mais surtout les négatifs du muret est, démontrent que le coffrage maçonné enchâssait un premier coffrage de bois. Le parement intérieur de l'extrémité est du caveau, en partie épargnée par l'aménagement du moule à cloche tardif, présente en effet deux rainures verticales le long des murets et deux rainures horizontales, l'une au sol et l'autre sous le couvercle primitif en mortier (fig. 3). Les rainures mesurent une douzaine de centimètres de profondeur et 9 à 10 cm de largeur. Ces réserves dans le panneau de pied de la maçonnerie étaient destinées à accueillir des pièces de bois comme le démontrent les restes ligneux découverts à l'extrémité est du tombeau au moment de la fouille (fig. 3). Une observation attentive des vestiges présents au fond du caveau, conjuguée aux rainures de la maçonnerie, permet de restituer un coffrage de 80 cm de largeur constitué d'épais madriers de chêne² de 9 à 10 cm d'épaisseur pour environ 30 cm de largeur et boisant au moins cinq des six faces du caveau selon un système d'as-

² En remerciant Christophe Perrault (entreprise CEDRE) pour la détermination des essences de bois.

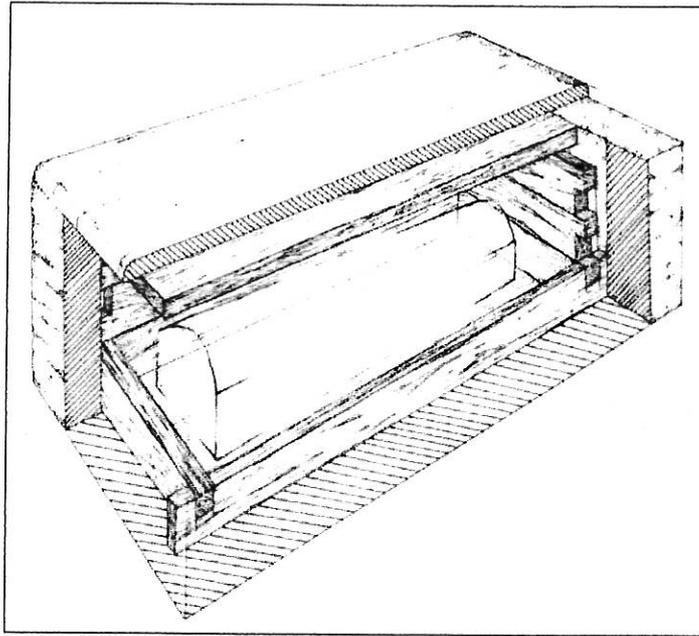


Fig. 4 - Proposition de restitution du tombeau avec l'hypothèse des trois contenants : pierre, bois et plomb (dessin L. Fiocchi).

semblage à mi-bois (fig. 4). Les traces de couchis sur les parois intérieures de la « cuve » maçonnée et le négatif de la tête du coffrage – ou de son pied en fonction de l'orientation du défunt – attestent que le lourd assemblage de bois a été enchâssé dans la maçonnerie et non déposé à l'intérieur de celle-ci. Le terme approprié pour désigner le contenant funéraire en bois serait donc plutôt celui d'une chambre, à l'image de ce que l'on connaît par ailleurs dans les cimetières de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge. L'état de conservation du bois n'a pas permis de datations dendrochronologiques, mais une analyse radiocarbone a livré une fourchette chronologique comprise entre 230 et 420 apr. J.-C.³

Dans le cas présent, la chambre en bois a été doublée d'une seconde enveloppe maçonnée. La stratigraphie ne permet pas de savoir si la chambre funéraire en bois et le monument maçonné sont contemporains ou si le second a enchâssé la première dans une phase postérieure liée à de nouvelles modalités de la vénération de la tombe ou de l'évolution de son contexte (dans l'église ou hors l'église ?). Il paraît évident que le contenant en bois a servi de coffrage pour la construction de la cuve

maçonnée, mais sa conservation *in situ* et sa qualité d'assemblage témoigneraient surtout d'une volonté de magnificence du tombeau dès l'origine par une multiplication des enveloppes.

Cette hypothèse en appelle une autre, celle de l'existence d'un troisième contenant, en plomb cette fois-ci, à l'intérieur de la chambre funéraire (fig. 4). En effet, on a parfois suggéré que Lupicin avait été inhumé dans un sarcophage de plomb dont proviendrait un endotaphe découvert dans une fosse reliquaire sous l'autel en 1689 (Jeannin 1988, p. 101) et portant une inscription authentifiant les reliques du saint abbé : *Hic requiescit beatus Lupicinus abbas*⁴. Dans l'attente d'une étude épigraphique renouvelée, la petite lame de plomb est généralement datée entre le V^e et le VIII^e s. L'analyse chimique des restes de bois de la chambre révèle bien une concentration anormalement élevée de plomb, autour de 8 ppm, ainsi que de fer, de cuivre et de zinc⁵. Malheureusement, la proximité des moules à cloches ne permet pas de valider l'hypothèse d'un sarcophage de plomb en raison des risques de pollution.

³ Échantillon Z. 3972 (Us 1059-Str 0.115), datation Institut Ruder Boskovic (Zagreb). L'échantillon prélevé provient vraisemblablement du cœur de l'arbre pour aboutir à une datation aussi haute.

⁴ L'endotaphe de saint Lupicin est conservé et présenté au Musée de l'Abbaye de Saint-Claude.

⁵ Analyses réalisées par Géraldine Sarret et Florian Molton que nous remercions (EGG-LGIT UMR 5569 CNRS, université J. Fourier Grenoble).

À notre sens, la présence d'une chambre funéraire en bois et par là même, la multiplication des enveloppes du corps, dénote du caractère particulier et privilégié de la sépulture. L'attestation du matériau bois en relation avec une tombe vénérée reste rare, même si, à l'exemple du site de Saint-Quentin (Aisne), son utilisation est avérée par des recherches récentes (Sapin 2009, p. 107). Reste que, de par sa nature et sa monumentalité, le tombeau présumé de saint Lupicin offre peu de comparaison, à l'exception de ces petites constructions que l'on rencontre durant l'Antiquité tardive dans les régions alpines ou en Italie du Nord. Ainsi, le petit édifice

funéraire de l'église de San Giovanni de Mediliano à Lu offre par exemple des dimensions et un plan assez proches du nôtre (Demeglio 2004, p. 15-17). La définition qui paraît la mieux appropriée pour décrire cette structure est celle d'un « tombeau » ou d'une « chambre funéraire », mais le terme de « mausolée » ne doit pas être exclu, a priori, pour désigner le monument qui aurait accueilli le corps de l'abbé Lupicin dans le dernier tiers du V^e s. Seule une extension de la fouille permettra d'en connaître le contexte primitif et ainsi d'en proposer une définition adéquate.

BIBLIOGRAPHIE

BULLY S., ČAUŠEVIĆ-BULLY M.

2008 : « Saint-Lupicin (Jura) : église Notre-Dame de la Nativité. Sondage archéologique à la croisée du transept », *Bulletin du Centre d'Études Médiévales d'Auxerre*, 12, p. 46-49 ; <http://cem.revues.org/document6582.html>

DEMEGLIO P.

2004 : *La pieve di San Giovanni di Mediliano a Lu (Alessandria). Indagini archeologiche 1991-1998*, Rome, 287 p.

JEANNIN Y.

1988 : « Des morts célèbres (et célébrés) : saints comtois d'avant l'an Mil », in *La mort à travers l'archéologie franc-comtoise*, Besançon, p. 99-121.

MARTINE F. (éd.)

1968 : *Vie des Pères du Jura*, Sources chrétiennes, Paris, 534 p.

SAPIN C.

2009 : « La présence du corps saint dans le sanctuaire. Réflexion sur les contraintes et les aménagements entre V^e et XI^e siècles, à partir de l'exemple de Saint-Quentin (Aisne, France) », *Hortus Artium Medievalium*, 15, p. 105-116.